



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 6010033

CONTRAT 386
N/REF : 4/01/2026 0H04 C:001313 I:03523
V/REF : Contrat N°000386 du 01/01/2025

SDC 'Les Balcons d'Hélios'
C/O CABINET MERMOZ
213 PROMENADE DES ANGALIS &
129 AVENUE DE LA CALIFORNIE
06200 NICE

IMMEUBLE : LES BALCONS D'HELIOS
32 AVENUE THIERS
06600 ANTIBES

Saint-Jeannet, le 12 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : M. DESLANDES : 06.70.55.46.32
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : _ Le syndic

POMPAGE ET NETTOYAGE DES POSTES DE RELEVEMENT (2 POMPES EN SOUS-SOL,
1 POMPE DANS LA FOSSE MONTE-VOITURES ET 1 POMPE DANS LE BASSIN DE
RÉTENTION).
NETTOYAGE DES POMPES, CLAPETS ANTI-RETOUR ET REFOULEMENTS.
CONTRÔLE DES TABLEAUX DE COMMANDES.
REMISE EN EAU DES POSTES POUR AMORCAGE ET VÉRIFICATION DU BON
FONCTIONNEMENT.
REPLI DE CHANTIER.

1 FOIS/AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Janvier de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P \quad (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 : L'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' : Le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/01/2026



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 6010033

Prix de base du contrat : 360,00

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 06/2024 Valeur : 140,3
Mois de l'indice de révision : 09/2025 Valeur : 145,8

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien Poste/4 pompes relevage	1/AN	371,88	371,88
TOTAL H.T.				371,88
T.V.A. a 10,00%				37,18
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>409,06</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN